

PARIS : Le vieillissement actif grâce aux aspects humains et éthiques de la technologie et de la robotisation

PARIS : La CCMI a tenu une audition sur la « Mutation économique, technologique et sociale des services avancés de santé à la personne âgée ».



« Que voudrais-tu être plus tard ? » – « Vieux ! »

Nous apprécions tous ce trait d'humour qui apparaît dans certaines bandes dessinées, pourtant, il est incomplet: nous ne voulons pas seulement vieillir, mais aussi rester autonomes aussi longtemps que possible. Compte tenu de l'évolution

démographique des prochaines décennies, la question du vieillissement dans de bonnes conditions va devenir de plus en plus épineuse. C'est pourquoi la commission consultative des mutations industrielles (CCMI) du Comité économique et social européen (CESE) élabore actuellement un avis sur la « Mutation économique, technologique et sociale des services avancés de santé à la personne âgée ». Les rapporteurs, MM. Marian Krzaklewski et Jean-Pierre Haber, estiment que « cela fait trop longtemps que nous n'anticipons pas les besoins de nos seniors. L'espérance de vie des Européens s'allongeant toujours plus, il s'agit là d'une question d'ordre éthique et humain à laquelle il convient de répondre sans tarder. » Dans leur avis, dont l'adoption est prévue pour le mois de mai, les rapporteurs n'entendent pas seulement examiner les problèmes, mais aussi les opportunités que rencontre l'industrie européenne.

Afin d'obtenir la contribution d'experts issus de différents pays de l'Union, la CCMI a organisé une audition dont il ressort que la haute technologie peut jouer un rôle crucial dans le prolongement de l'autonomie de nos aînés:

Les personnes âgées préfèrent continuer à vivre dans leur propre habitation

Bien que les établissements de soins résidentiels aient été créés dans les meilleures intentions, ils n'emportent pas la préférence des seniors en tant que lieux de vie, a affirmé le premier orateur, le professeur Régis Aubry, docteur en médecine et membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) en France. C'est le manque d'aide à domicile qui force les personnes âgées à emménager dans ces résidences. Cette situation entraîne souvent (en France, notamment) un taux élevé de dépression et de suicide parmi les personnes âgées, qui se sentent inutiles et privées de leur dignité. Notre société se trouve confrontée à un défi éthique qu'elle doit relever en mettant en place davantage de mesures permettant aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles. Le

professeur Aubry a appelé à une meilleure formation du personnel soignant visant à renforcer ses compétences et a souligné la nécessité de mener des recherches éthiques interdisciplinaires axées sur l'architecture, la santé, la psychologie, la sociologie, etc. Selon M. Philippe Defeyt, économiste et président de l'Institut pour un développement durable en Belgique, il importe aussi d'effectuer des recherches sur les inégalités en matière d'espérance de vie et d'examiner, par exemple, le rôle de la pauvreté, de l'insécurité sociale ou de l'exclusion sociale à cet égard.

« Les besoins sont les mêmes à chaque âge », a-t-il précisé. Toutefois, les moyens d'y satisfaire évoluent.

Pour rester autonomes, les personnes âgées ont généralement besoin de davantage de moyens, ce qui explique que les inégalités soient encore plus manifestes dans cette tranche d'âge. La question principale est la suivante: les investissements et les services doivent-ils être subventionnés pour tous et rester à un niveau relativement bas, ou les subventions doivent-elles dépendre des revenus de chacun ?

Prévention et haute technologie: les clés du vieillissement actif

Le vieillissement comme cycle de vie, qui n'implique pas seulement des soins, mais aussi de la prévention: telle est la vision de Mme Marina Monaco, conseillère en protection sociale pour la Confédération européenne des syndicats (CES). La prévention est essentielle et ne peut se faire sans investissements, par exemple dans des emplois de meilleure qualité, permettant une carrière plus longue et une retraite en bonne santé. Par ailleurs, le vieillissement actif doit aussi être envisagé sous l'angle des nouvelles technologies et de la numérisation.

« Nous devons élargir l'horizon de la numérisation et penser aux possibilités d'amélioration de la qualité de vie et de

l'environnement de travail qu'offrent les nouvelles technologies», a conclu Mme Monaco. M. Piotr Bek, responsable de l'exploitation commerciale de la recherche à l'Institut de technologie et d'équipements médicaux de Zabrze, en Pologne (ITAM), a poursuivi dans cette optique en déclarant : « *Si nous voulons promouvoir la vie et le vieillissement actifs, nous devons éliminer les obstacles qui empêchent les personnes âgées de profiter des innovations.* »

Il importe de développer de nouveaux dispositifs médicaux destinés aux personnes âgées. Tout citoyen doit se familiariser avec les nouvelles technologies, de manière à ce que les seniors puissent se les approprier et les utiliser au quotidien. Dans la suite du débat, M. Mark Bergfeld, représentant d'UNI Europa, chargé des relations de travail, a souhaité mettre en évidence la sous-évaluation du personnel soignant; en effet, le secteur privé des soins de santé présente, parmi tous les secteurs économiques de l'Union européenne, les rémunérations les plus basses, les taux de rotation de l'emploi les plus hauts (entre 60 et 80 %) et le nombre de congés de maladie le plus élevé. Seul un niveau important d'automatisation pourrait dès lors améliorer la productivité du personnel soignant. Les nouvelles technologies offrent également des possibilités de renforcement des compétences; elles posent de nouveaux défis, mais ouvrent aussi d'autres voies en matière d'emploi dans le secteur des TIC, en particulier pour les jeunes.

Étant donné que le personnel soignant compte aujourd'hui une majorité de personnes de plus de 50 ans, les robots et la technologie en général devront jouer un rôle accru, par exemple dans le cadre de l'assistance au levage des patients.

Une nouvelle piste potentielle: un exemple venu de Pologne

Mme Agnieszka Ciesla, ingénieur et professeur à l'École polytechnique de Varsovie, a présenté le projet polonais « À la maison malgré mon âge », qui consiste en une série d'appartements conçus spécialement pour permettre aux

personnes de vieillir de manière active et autonome. Ces appartements de 52 mètres carrés conviennent pour une ou deux personnes et sont adaptés aux fauteuils roulants. Outre les considérations d'ordre architectural et ergonomique, une assistance technique a également été prévue, a expliqué Mme Ciesla. Notons par exemple l'écran permettant aux habitants de contrôler l'identité de leurs visiteurs avant d'ouvrir la porte, ou le bracelet doté d'un interrupteur à actionner en cas d'urgence pour obtenir de l'aide. L'emplacement du bâtiment a également été choisi avec soin: il est situé dans le quartier développé de la ville, pour un accès aisé aux transports publics. En outre, le bâtiment et le quartier n'accueillent pas que des personnes âgées, ce qui favorise les échanges intergénérationnels et la participation des seniors à des activités sociales.

Le Comité économique et social européen est un organe institutionnel consultatif, établi en 1957 par le traité de Rome. Il compte 350 membres venus de l'Europe entière, qui sont nommés par le Conseil. Il assure la représentation des différentes composantes à caractère économique et social de la société civile organisée. Grâce à sa mission de consultation, ses membres, et donc les organisations qu'ils représentent, peuvent participer au processus décisionnel de l'Union européenne.